



Prix du Conseil des archives du Nouveau-Brunswick

“En reconnaissance de l'excellence en recherche archivistique”

Un prix sera attribué par Fête régionale du patrimoine.

Le comité organisateur de la Fête régionale du patrimoine coordonnera l'attribution de ce prix.

- Le prix peut être attribué pour un projet individuel ou collectif.
- L'élève peut recevoir ce prix une seule fois pendant sa participation aux Fêtes du patrimoine.
- Le lauréat de ce prix peut être également choisi comme délégué pour la Fête provinciale du patrimoine, mais ne peut pas recevoir un autre prix ou une médaille à l'occasion de la Fête régionale.

Critères pour l'attribution du prix :

- Le projet doit porter sur le Nouveau-Brunswick, la région de l'Atlantique ou le Canada.
- L'élève doit démontrer qu'il distingue les ressources primaires et les ressources secondaires.
- L'élève doit présenter un projet comportant des œuvres originales et des citations.

Le lauréat de ce prix recevra :

- Une plaque commémorative ;
- Un cadeau du Conseil des archives Nouveau-Brunswick.

L'école du lauréat recevra un trophée commémoratif (prêté pour une période d'un an).